

L'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO), qui représente des membres des conseils scolaires catholiques et laïques, existe pour que les membres aient les connaissances et les habiletés nécessaires pour faire progresser l'éducation en langue française et pour assurer qu'ils sont traités de manière équitable, ce, à un coût comparable à ceux d'autres associations professionnelles.

De manière plus spécifique, l'AGÉFO entend s'assurer que :

- 4.1 Les membres possèdent les compétences professionnelles et personnelles pour exceller dans leur travail. C'est la priorité de l'AGÉFO.
 - 4.1.1 Les membres font preuve de leadership dans leurs domaines d'activité.
- 4.2 Les membres ont des occasions pour collaborer entre eux sur des projets et dans des domaines d'intérêt commun.
- 4.3 Les besoins et les intérêts des membres sont reconnus par les diverses autorités compétentes, pour l'avancement de l'éducation en langue française.
- 4.4 Les membres reçoivent des bénéfices comparables à ceux des membres d'autres associations.